

En cas d'absence du bénéficiaire, le signaler à LBN Communauté,
sous 48 heures au **02 43 92 31 58**
En cas d'absence non signalée, nous serons contraints de facturer le repas.

Le prix du repas servi à domicile est fixé à **8,85 euros**

La facture est établie tous les mois par LBN Communauté, payable dès sa réception (par CB et chèque) ou bien par prélèvement. Elle vous sera envoyée par courrier le mois qui suit.

La facture est à envoyer:

- Chez le bénéficiaire
- Chez le Tuteur
- Chez un membre de la famille

Adresse :

Personne à contacter en cas de besoin

Lien de parenté :

Nom et prénom :

Adresse :

Commune :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Observations :

Souhaitant répondre au mieux à vos attentes, n'hésitez pas à faire part de vos remarques concernant les menus ou la livraison à LBN Communauté !

A Loué, le ____ / ____ / ____

Signature du bénéficiaire du service,

Règlement intérieur



Portage de repas
à domicile

MAISONS DE
RETRAITE



LBN
Communauté de communes

Vous souhaitez bénéficier du service Portage de repas à domicile, pour maintenir la qualité, chacun s'engage à respecter le règlement du service. Voici les modalités de fonctionnement du service et quelques consignes d'entretien à respecter

CHOIX DU MENU

Les menus sont composés par les Maisons de retraite de Loué, de Saint Denis d'Orques et la Cuisine de Brûlon. Les menus sont distribués en début de semaine.

Coordonnées du/des Bénéficiaire(s) : Monsieur / Madame

Nom et prénom:
Adresse :
Commune :
N° de Téléphone :
Date du premier repas à livrer :

Cocher si vous possédez un régime particulier* :

(*Merci de joindre le certificat médical pour une prise en compte de ces éléments)

- Sans Sel
- Sans Sucres
- Sans Résidus

Autre :

Jour(s) de Livraison des repas :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi



LIVRAISON DES REPAS

miam!

La livraison des repas est assurée du lundi au vendredi (pas de livraison les jours fériés et les week-ends)

Concernant les repas confectionnés à la **Maison de retraite de Saint Denis d'Orques** la livraison des repas est assurée entre **11h30** et **13h00** en liaison chaude.

Les repas sont livrés en récipients isothermes permettant de préserver la qualité hygiénique et la bonne température des plats (un double récipients est utilisé pour ce service. Un jeu reste sur place avec le repas livré, celui de la veille est repris à l'occasion du portage du jour. Après chaque utilisation, les bénéficiaires devront rincer les différents éléments dans lesquels sont entreposés les repas.

Concernant les repas confectionnés à la **Maison de retraite de Loué** la livraison est assurée entre **7h00** et **12h15**. Les repas sont livrés dans des barquettes disposées sur un plateau. Les plats peuvent être réchauffés soit au Micro-ondes (les laisser dans leurs barquettes en faisant une incision sur le film protecteur), soit dans un four traditionnel ou une casserole après avoir retiré l'emballage.

Concernant les repas confectionnés par la **Cuisine**, la livraison est assurée entre **08h30** et **11h30**. Les repas sont livrés dans des barquettes disposées dans des caisses. Les barquettes peuvent être réchauffées soit au Micro-ondes, soit dans un four traditionnel ou une casserole après avoir retiré l'emballage.

- > Ces récipients ne doivent en aucun cas être mis sur le feu.
- > Il est interdit de couper à l'intérieur et d'y manger.
- > Ne pas utiliser d'éponge abrasive.
- > Toute détérioration de matériel entraînant son remplacement sera refacturé à la personne responsable au prix coûtant.
- > Le repas doit être consommé dans la journée. Aucun aliment ne doit être conservé pour le lendemain.